



Amenagement du temps de travail

Par **chamoune33**, le **02/12/2014 à 03:46**

bonjour ,,sur un temps partiel de 100 heures est il possible d avoir un aménagement de temps de travail pour des raisons de sante ,,je suis a quatre ans de la retraite y a t il des options a ce sujet , plusieurs solutions et dans quelle conditions merci d avance

Par **P.M.**, le **02/12/2014 à 09:07**

Bonjour,
Il faudrait savoir si vous avez déjà essayé d'en parler avec l'employeur...
Sinon, en dehors d'un temps partiel thérapeutique lors de la reprise après un arrêt-maladie, je ne vois pas sur l'instant de solution...

Par **chamoune33**, le **02/12/2014 à 09:50**

bonjour non je n en n ai pas encore parlé ,,en fait je fait du ménage avec poubelles à déplacer ect ,, j ai un problème arthrose cervicale,, un problème sur une épaule , des rhumatismes inflammatoire on vient de me découvrir tous ça en quatre jours donc je me pose es questions ,, et j ai lu un article à ce sujet ,donc voilà je me suis adressée à vous ,, merci pour tout vos renseignements ,,cordialement ,,

Par **P.M.**, le **02/12/2014 à 10:18**

Vous pourriez déjà demander une visite par le Médecin du Travail afin qu'il décide éventuellement de restrictions à votre aptitude pour par exemple éviter le port de charges lourdes...

Par **chamoune33**, le **02/12/2014 à 10:24**

MERCI BEAUCOUP POUR VOS RENSEIGNEMENT,, CORDIALEMENT